



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EN-04**

Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant

1. Secteur d'application

Bâtiment tertiaire : locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale inférieure à 5000 m².

2. Dénomination

Mise en place d'une fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant correspondant à un coefficient de transmission surfacique $U_w \leq 2 \text{ W/m}^2\text{K}$.

3. Conditions particulières à l'obtention de certificats

La fenêtre ou porte-fenêtre a la certification NF CSTBat, le label ACOTHERM et comporte des doubles vitrages à isolation renforcée certifiés par CEKAL ou toutes caractéristiques de performance et de qualité équivalentes établies par un mode de preuve légal dans un Etat membre de l'Union Européenne ou un Etat partie à l'accord instituant l'Espace Economique Européen ou en Turquie.

Mise en place réalisée par un professionnel dans le respect des DTU et des cahiers des prescriptions techniques du CSTB en vigueur pour chacun des matériaux (aluminium, bois et PVC).

4. Durée de vie conventionnelle :

35 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Maison individuelle

Montant unitaire en kWh cumac / m ²				
	2 W/m ² K < U _w ≤ 2,5 W/m ² K <i>uniquement pour des actions engagées avant le 01/01/2008</i>		U _w ≤ 2 W/m ² .K	
Zone climatique	Energie de chauffage		Energie de chauffage	
	Electricité	Combustible	Electricité	Combustible
H1	1 700	2 600	4 000	6 300
H2	1 400	2 100	3 300	5 100
H3	900	1 400	2 200	3 400

X

Secteur d'activité	Facteur thermique
Bureaux	0,5
Enseignement, commerces, cafés, hôtels, restaurants	0,6
Santé	1,1